PRINCIPAUTE DE MONACO

FEUILLE DE LOGEMENT

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DE 2000

IMPRIME NUMERO 1	MAIRIE DE MONACO	*Cadre à remplir par l'agent recenseur :* Numéro du district de recensement / Numéro d'ordre de l'immeuble / Numéro du logement	DIRECTION DE L'EXPANSION ECONOMIQUE — *DIVISION DES STATISTIQUES ET DES ETUDES ECONOMIQUES*

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT RECENSEUR

Logement occupé par M .....
Nom (en capitales) et prénom usuel

Adresse très précise : .....

N° ..... Voie .....

.....

– local vacant ..... ☐ 3

– résidence sans réponse ..... ☐ 4

NOMBRE D'IMPRIMES N° 2 RECUEILLIS

(Case à remplir après vérification des bulletins collectés) ☐

Ⓐ LOCALISATION DU LOGEMENT DANS L'IMMEUBLE (SI CE DERNIER COMPREND DEUX LOGEMENTS OU PLUS)

a. Escalier : _____ *b.* Etage : _____

c. Situation sur le palier : _____

_____ Si la porte d'entrée du logement a un numéro, indiquez ce numéro : _____

Ⓑ NATURE DU LOGEMENT

- Logement ordinaire ..... ☐ 1

- Pièce*(s)* indépendante*(s)* *(exemple : chambre de domestique)* louée*(s)*, sous-louée*(s)*, ou prêtée*(s)* à des particuliers..... ☐ 2
(indiquez le logement principal auquel elle(s) se rattache*(nt))*

- Chambre*(s)* meublée*(s)* dans un hôtel, une pension de famille, etc..... ☐ 3

- Bateau*(x)* *(ne remplir que les questions 5, 8, 10, 12, 13, 14 et 15 ; ne pas établir de bordereau de maison ; à classer à part)* ..... ☐ 4

Ne rien écrire dans les grilles ci-dessous

CL	NL	NP

La loi 1165 du 23 /12/1993 réglementant le traitement des informations nominatives, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées, un droit d'accès et de rectification pour les données qui les concernent.

LISTE DES PERSONNES HA

Chaque personne habitant normalement dans le logement, même si elle
soit dans la liste **B** ci-dessous. N

Liste A

Inscrivez ci- dessous les personnes habitant dans le logement,

y compris les personnes en voyage d'affaires ou d'agrément, les pêcheurs en mer, le personnel naviguant des compagnies aériennes ou maritimes ;

non compris les personnes énumérées dans l'en-tête de la liste **B** ci-contre *(lisez cet en-tête avant de remplir la liste* **A**).

- Si vous logez chez vous des **gens de maison, apprentis** ou **salariés** à votre service, inscrivez-les ci-dessous *(liste* **A**).
- Si vous avez des **pensionnaires** *(ou des enfants en nourrice)* qui logent chez vous, inscrivez-les ci-dessous *(liste* **A**).
- Si vous sous-louez *(ou si vous prêtez)* une partie de votre logement, incrivez ci-dessous vos **sous-locataires** *(ou les personnes que vous hébergez)*. Toutefois, si ces sous-locataires *(ou personnes hébergées)* habitent des **pièces totalement indépendantes,** c'est-à-dire qui ont accès sur l'extérieur, soit directement,soit par l'intermédiaire des locaux communs de l'immeuble *(escalier, vestibule, etc.)* - par exemple, une chambre de domestique entièrement séparée du logement proprement dit - vous devez considérer que ces pièces indépendantes forment un logement distinct, pour lequel une **feuille de logement distincte** doit être établie. Dans ce cas, n'inscrivez pas les sous-locataires dans la liste ci-dessous et ne comptez pas les pièces qu'ils occupent dans la composition du logement *(page 4)*.

REMPLISSEZ UN BULLETIN INDIVIDUEL N°2 POUR CHAQUE PERSONNE DES LISTES A ET B

NOM DE FAMILLE *(pour une femme, indiquer également le nom de jeune fille)*	PRENOM USUEL	PARENTE OU RELATION avec le chef du foyer Indiquez par exemple : chef du foyer - épouse fils - mère - belle-fille - neveu, etc. Ou bien : ami - pensionnaire - sous-locataire domestique - salarié logé, etc.
1	2	3
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

S'il y a plus de 15 personnes à inscrire, utilisez une feuille de logement supplémentaire.

BITANT DANS LE LOGEMENT

st absente à l'époque du recensement, doit être inscrite soit dans la liste **A**,
oubliez pas les enfants en bas âge.

Liste B

Inscrivez ci-dessous les personnes qui font partie de votre foyer et qui se trouvent actuellement dans l'un des cas suivants, à Monaco ou hors de Monaco :

- Militaires du contingent ;
- Enfants placés dans un internat, un pensionnat. Etudiants logés ailleurs pendant l'année scolaire ;
- Enfants placés en nourrice ailleurs ;
- Enfants placés comme gens de maison, salariés ou apprentis et logés chez leur employeur *(ou sur le lieu de leur travail)* ;
- Malades en sanatorium, préventorium, aérium, hôpital, clinique ;
- Personnes âgées ou infirmes placées dans une maison de retraite, un foyer ou un établissement hospitalier ;
- Autres personnes en absence de longue durée (plus de 6 mois).

NOM DE FAMILLE *(pour une femme, indiquer également le nom de jeune fille)*	PRENOM USUEL	PARENTE ou RELATION avec le chef du foyer	DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT où l'intéressé séjourne actuellement
1	2	3	4
1			
2			
3			
4			
5			
6			

CAS DES PERSONNES DE PASSAGE

Chez vous au moment du recensement mais ayant ailleurs leur résidence habituelle

(parents, amis, voyageurs, etc.)

1. N'inscrivez en aucun cas ces personnes dans les listes A et B ci-dessus.

2. Ne remplissez pas de bulletin individuel pour elles.

COMPOSITION ET EQUIPEMENT DU LOGEMENT

(Veuillez répondre précisement aux 15 points ci-après)

① CATEGORIE DU LOGEMENT

Résidence principale ..... ☐ 1
Résidence secondaire ..... ☐ 2

② TYPE DU LOGEMENT

- Logement dans un immeuble collectif ..... ☐ 1
- Maison individuelle ..... ☐ 2
- Pièce indépendante *(ayant sa propre entrée)* ..... ☐ 3
- Chambre d'hôtel ..... ☐ 4
- Logement foyer pour personne agée ..... ☐ 5
- Logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation *(usine, atelier, immeuble de bureaux, magasin, école, collège, hôpital, mairie, gare, bureau de poste, stade, etc...)* ☐ 6

③ NOMBRE DE PIECES

A) A USAGE D'HABITATION ..... ☐☐

- Ne comptez pas, s'il y a lieu, le nombre de pièces à usage exclusivement professionnel
- Comptez les pièces telles que chambres à coucher, salle à manger, salle de séjour, quelle que soit leur surface.
- Ne comptez la cuisine que si la surface est supérieure à 12 m²
- Ne comptez pas les pièces telles que couloir, salle de bains, w.c., buanderie, etc.

B) A USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL ..... ☐☐

④ CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT

SURFACE HABITABLE :

- Moins de 20 m² ..... ☐ 1
- de 20 m² à moins de 40 m² ..... ☐ 2
- de 40 m² à moins de 60 m² ..... ☐ 3
- de 60 m² à moins de 80 m² ..... ☐ 4
- de 80 m² à moins de 100 m² ..... ☐ 5
- de 100 m² et plus ..... ☐ 6

⑤ A) SI VOUS ETES PROPRIÉTAIRE, ETES-VOUS :

- Propriétaire ? ..... ☐ 1
- Conjoint du propriétaire ? ..... ☐ 2
- Propriétaire avec votre conjoint ? ..... ☐ 3
  du logement ou de la maison où se trouve votre logement *(y compris les différentes formes d'accession à la propriété, dont la location-vente)*

B) SI VOUS ETES LOCATAIRE, ETES-VOUS :

1) - Locataire ? ..... ☐ 1
   - Conjoint du locataire ? ..... ☐ 2
   - Locataire avec votre conjoint ? ..... ☐ 3

2) - Logé par votre employeur ? : *(à titre gratuit ou onéreux pour la durée de votre contrat de travail)* ☐ 1
   - Logé à titre gracieux par des parents ? *(y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager ou dont elles ont la jouissance par usufruit)* ..... ☐ 2
   - Locataire ou sous-locataire d'un local loué vide ? ..... ☐ 3
   - Locataire ou sous-locataire d'un local meublé, d'une chambre d'hôtel ? ..... ☐ 4

3) - Précisez la qualité de votre propriétaire :
   - Etat ..... ☐ 1
   - Organisme public ..... ☐ 2
   - Particulier ..... ☐ 3
   - Personne morale ..... ☐ 4

4) - Bénéficiez-vous d'un bail écrit ? ..... ☐ OUI ☐ NON
   - Précisez sa durée ..... année *(s)*

TL	NPH	NPP	SH	SO	SO	SO	SO	SO
2	3a	3b	4	5a	$5b_1$	$5b_2$	$5b_3$	$5b_4$

Suite au verso ▶

⑥ ALIMENTATION EN EAU

EAU COURANTE DANS LE LOGEMENT

- Un ou plusieurs postes d'eau chaude *(chauffe-eau individuel ou alimentation collective)* ☐ 1
- Eau froide seulement ☐ 2
- Pas d'eau courante dans le logement, mais poste d'eau à l'intérieur de la maison *(au même étage, au demi-étage ou à un autre étage)* ☐ 3

⑦ GAZ

Les cases 1 et 2 peuvent, le cas échéant, être marquées toutes les deux.

Logement raccordé à un réseau public de distribution *(gaz de ville)* ☐ 1

Utilisation de gaz en bouteille ou en citerne *(butane, propane, etc).* ☐ 2

Ni raccordement à un réseau public, ni utilisation de gaz en bouteille ou en citerne ☐ 3

⑧ INSTALLATIONS SANITAIRES

		Aucun	1	2	3 ou plus	
Nombre de :	Baignoires	☐	☐	☐	☐	1
	Douches	☐	☐	☐	☐	2
	W.-C.	☐	☐	☐	☐	3

⑨ MODE DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT

- Chauffage central collectif *(commun à la totalité ou à la plupart des logements de l'immeuble, y compris le chauffage urbain)* ☐ 1
- Chauffage central individuel avec une chaudière propre au logement *(y compris pompe à chaleur et chauffage électrique à radiateurs muraux)* ☐ 2
- Autres moyens de chauffage *(poêle, cheminée, cuisinière, radiateurs mobiles, appareils à accumulation, etc.)* ☐ 3

⑩ EQUIPEMENT INTERIEUR

De combien les habitants du logement disposent-ils :

	Aucun	1	2	3 ou plus	
- d'appareils de radio ?	☐	☐	☐	☐	1
- d'appareils de télévision ?	☐	☐	☐	☐	2
- de magnétoscopes ?	☐	☐	☐	☐	3
- de postes téléphoniques fixes ?	☐	☐	☐	☐	4
- de téléphones portables ?	☐	☐	☐	☐	5
- de fax ?	☐	☐	☐	☐	6
- de minitels ?	☐	☐	☐	☐	7
- de micro-ordinateurs ?	☐	☐	☐	☐	8
- de connexions internet ?	☐	☐	☐	☐	9
- de micro-ondes ?	☐	☐	☐	☐	10
- de réfrigérateurs-congélateurs ?	☐	☐	☐	☐	11
- de lave-vaisselle ?	☐	☐	☐	☐	12
- de lave-linge ?	☐	☐	☐	☐	13
- de sèche-linge ?	☐	☐	☐	☐	14
- d'appareils de climatisation ?	☐	☐	☐	☐	15

AE	GL	IS			CHL	E													
6	7	8.	8_2	8_3	9	10_1	10_2	10_3	10_4	10_5	10_6	10_7	10_8	10_9	10_{10}	10_{11}	10_{12}	10_{13}	10_{14}	10_{15}

Suite au verso ▶

(11) COMBUSTIBLE PRINCIPAL UTILISE POUR LE CHAUFFAGE

(quel que soit le moyen de chauffage du logement)

Cochez une seule case

- Chauffage urbain ..... ☐ 1
- Gaz de ville ou du réseau ..... ☐ 2
- Fioul (mazout) ..... ☐ 3
- Electricité ..... ☐ 4
- Gaz en bouteilles ou citerne ..... ☐ 5
- Energie solaire ..... ☐ 6

(12) VEHICULES AUTOMOBILES

	Aucun	1	2	3 ou plus	
- De combien en disposez-vous ?	☐	☐	☐	☐	1
- Combien sont stationnés :					
○ Dans un parking privé situé dans l'immeuble ?	☐	☐	☐	☐	2
○ Dans un parking privé situé hors de l'immeuble ?	☐	☐	☐	☐	3
○ Dans un parking public situé dans l'immeuble ?	☐	☐	☐	☐	4
○ Dans un parking public situé hors de l'immeuble ?	☐	☐	☐	☐	5
○ Sur la voie publique ?	☐	☐	☐	☐	6

(13) MOTO-CYCLES

	Aucun	1	2	3 ou plus	
- De combien en disposez-vous ?	☐	☐	☐	☐	1
- Combien sont stationnés :					
○ Dans un parking privé situé dans l'immeuble ?	☐	☐	☐	☐	2
○ Dans un parking privé situé hors de l'immeuble ?	☐	☐	☐	☐	3
○ Dans un parking public situé dans l'immeuble ?	☐	☐	☐	☐	4
○ Dans un parking public situé hors de l'immeuble ?	☐	☐	☐	☐	5
○ Sur la voie publique ?	☐	☐	☐	☐	6

(14) BATEAUX

1- Possédez-vous un bateau ? ..... ☐ OUI ☐ NON

2- Si OUI, de quelle longueur ? ..... moins de 5 m. ☐ de 5 à 10 m. ☐ plus de 10 m. ☐

(15) ANIMAUX DOMESTIQUES

1- Possédez-vous des animaux domestiques ? ..... ☐ OUI ☐ NON

2- Si oui :	1	2	3 ou plus	
nombre de chiens	☐	☐	☐	1
nombre de chats	☐	☐	☐	2
autres	☐	☐	☐	3

MONTIGNI MONACO

CCH	V	M	B	AD	AD
11	12_1 12_2 12_3 12_4 12_5 12_6	13_1 13_2 13_3 13_4 13_5 13_6	14_1 14_2	15	15_1 15_2 15_3

PRINCIPAUTE DE MONACO

BULLETIN INDIVIDUEL

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DE 2000

IMPRIME NUMERO **2**	**MAIRIE DE MONACO**	*Cadre à remplir par l'agent recenseur :* Numéro du district de recensement / Numéro d'ordre de l'immeuble / Numéro du logement	**DIRECTION DE L'EXPANSION ECONOMIQUE** *DIVISION DES STATISTIQUES ET DES ETUDES ECONOMIQUES*

A remplir après la feuille de logement (imprimé N° 1).
Cet imprimé sera rempli pour TOUTE PERSONNE inscrite dans les listes A et B de la feuille de logement, y compris les enfants en bas âge.
Mettez une croix dans la case correspondant à votre cas.

1 NOM ET PRENOM

Ecrivez le nom en capitales
(exemple : DUVAL, épouse DUPONT, Marie)

2 ADRESSE

N° Voie

3 SEXE

Masculin ☐ 1
Féminin ☐ 2

4 SITUATION DE FAMILLE

Mettez une croix dans la seule case qui correspond à votre **situation actuelle** *; ainsi, un veuf (ou un divorcé) qui est remarié marquera la 2e case.*

Célibataire ☐ 1
Marié*(e)* ☐ 2
Veuf*(ve)* ☐ 3
Divorcé*(e)* ☐ 4

5 DATE ET LIEU DE NAISSANCE

Né*(e)* le :
(Jour, mois, année)
à
Pays :
(Département pour la France)

6 NATIONALITE

– Monégasque ☐ 1
– Française ☐ 2
– Autre nationalité ☐ 3
Laquelle ?

7 OU HABITIEZ-VOUS LE 1er JANVIER 1990 ?

(Pour toute personne née avant le 1er janvier 1990)
Si, le 1er janvier 1990, vous étiez militaire ou élève interne ou en traitement dans un établissement de soins, indiquez l'adresse de votre **résidence personnelle** à cette date et non celle de l'établissement (caserne, internat, sanatorium, etc.).

- Dans le **même logement** que maintenant ☐ 1
- Dans un **autre logement à Monaco** ☐ 2
- Dans un **autre pays** ☐ 3

Indiquez ce pays :

(Département et commune pour la France)
Si le 1er janvier 1990, vous n'habitiez pas à Monaco, en quelle année y êtes-vous venu ou revenu ? 19

8 POUR TOUT ENFANT DE MOINS DE 16 ANS

L'enfant est-il :
a) – En nourrice ? ☐ 1
– Dans une crèche ? ☐ 2
– Dans un établissement préscolaire ? ☐ 3
– Dans un établissement scolaire ? ☐ 4
b) A Monaco ? ☐ 1
Hors de Monaco ? ☐ 2
c) Dans un établissement :
– Public ? ☐ 1
– Privé ? ☐ 2

9 POUR TOUTE PERSONNE DE PLUS DE 16 ANS

Indiquez votre diplôme le plus élevé

– Certificat d'Etudes Primaires ☐ 1
– BEPC, Brevet Elémentaire, Brevet des Collèges... ☐ 2
– CAP ☐ 3
– BEP ☐ 4
– Baccalauréat, Brevet professionnel ou de technicien, autre brevet (*BEA, BEC, BEI, etc.*) ☐ 5
– Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DEST, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé ☐ 6
– Diplôme universitaire du 2e cycle ☐ 7
– Diplôme universitaire du 3e cycle et diplôme d'ingénieur ☐ 8
– Diplôme d'une grande école, agrégation ☐ 9

10

A quel âge avez-vous cessé de fréquenter régulièrement un établissement scolaire (*y compris professionnel ou technique*) ou universitaire ?
ans

La loi 1165 du 23/12/1993 réglementant le traitement des informations nominatives, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées, un droit d'accès et de rectification pour les données qui les concernent.

CP	L	S	SF	JN	MN	AN	LN	N	AN	RA	DRA	PRA	AI	FE	D	AFE
		3	4	5	5	5	5		6	7	7	7	7	8	9	10

Suite au verso ▶

POUR TOUTE PERSONNE DE PLUS DE 16 ANS

VOUS EXERCEZ UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

(11) VOTRE PROFESSION

Indiquez la profession ou le métier que vous exercez actuellement.....

Soyez précis. Exemples : ouvrier *électricien d'entretien*, chauffeur de *poids lourds*, dessinateur *d'études en électricité*, ingénieur *chimiste*, vendeur *en électroménager*, employé de *comptabilité*, etc...

(12) CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Chef d'entreprise ..... ☐ 1
- Commerçant ..... ☐ 2
- Profession libérale ..... ☐ 3
- Cadre supérieur ..... ☐ 4
  (Directeur, sous-directeur, secrétaire général, chef de service, chef d'étude, etc...)
- Cadre moyen *(tout cadre autre que supérieur)* ..... ☐ 5
- Employé ..... ☐ 6
- Contremaître - chef d'équipe ..... ☐ 7
- Manœuvre ou manœuvre spécialisé ..... ☐ 8
- Ouvrier spécialisé (OS, O1, O2, O3) ..... ☐ 9
- Ouvrier qualifié (P1, P2, P3, TA, OP, OQ) ..... ☐ 10
- Personnel de service (gens de maison) ..... ☐ 11
- Agriculteur ..... ☐ 12
- Salarié agricole ..... ☐ 13
- Autre cas ..... ☐ 14

(13) STATUT

- Travailleur indépendant sans salarié ..... ☐ 1
- Travailleur indépendant avec salarié*(s)* ..... ☐ 2
- Employeur ..... ☐ 3
- Aide familiale non salariée ..... ☐ 4
  (conjoint, enfant ou autre membre de la famille)
- Salarié d'établissement privé ..... ☐ 5
- Salarié d'établissement public ..... ☐ 6
- Travailleur à domicile ..... ☐ 7
- Salarié des Services Publics ..... ☐ 8
  (Gaz, Electricité, Autobus, Assainissement)
- Salarié de l'Etat ou de la Commune ..... ☐ 9
- Clergé ..... ☐ 10
- Autre cas ..... ☐ 11

(14) CONTRAT DE TRAVAIL

a) Nature du contrat de travail :

- A durée indéterminée ..... ☐ 1
- Stagiaire ..... ☐ 2
- Apprenti ..... ☐ 3
- Placé par agence d'intérim ..... ☐ 4
- Saisonnier ..... ☐ 5
- A durée déterminée ..... ☐ 6

b) Travaillez-vous ?

- A temps partiel ..... ☐ 1
- A temps complet ..... ☐ 2

c) Exercez-vous occasionnellement une autre activité rémunérée OUI ☐ NON ☐

LIEU DE TRAVAIL

(15) OU TRAVAILLEZ-VOUS ?

a) Adresse de votre lieu de travail :

- MONACO : N° ... Voie ☐ 1
- FRANCE : Ville ☐ 2
  Département (code)
- Autres pays : ☐ 3

b) Nom ou raison sociale de l'employeur (industriel, commercial, administratif, etc...)

c) Activité de l'employeur :
Soyez précis. Exemples : commerce de vins **en gros**, fabrication de charpentes **métalliques**, filature de **coton**, transport routier de **voyageurs**, etc.

d) Adresse de l'employeur *(Si elle est différente de celle déclarée à la question 15)*
N° Voie :

Commune et Département ou Pays :

(16) QUEL MODE DE TRANSPORT UTILISEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT POUR ALLER TRAVAILLER ?

- Pas de transport *(travail à domicile)* ..... ☐ 1
- Marche à pied uniquement ..... ☐ 2
- Deux roues ..... ☐ 3
- Voiture particulière ..... ☐ 4
- Train ..... ☐ 5
- Autres transports en commun ..... ☐ 6

VOUS N'EXERCEZ PAS UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE OU VOUS ETES AU CHOMAGE

(17) VOTRE SITUATION

a) Vous êtes :

- Père ou mère au foyer ? ..... ☐ 1
- Autre personne de plus de 16 ans au foyer ? ..... ☐ 2
- Chômeur ? ..... ☐ 3
- Retraité ou retiré des affaires ? ..... ☐ 4
- Elève ? ..... ☐ 5
- Etudiant ? ..... ☐ 6
- Stagiaire non rémunéré ? ..... ☐ 7
- Autre, préciser : ..... ☐ 8

b) Vous êtes chômeur :

Cherchez-vous du travail ? ..... oui ☐ non ☐

Si oui, depuis plus d'un an ? ..... oui ☐ non ☐

TA	CSP	ST	CT	ALT	DLT	CLT	PLT	AE	MT	SA	SC
11	12	13	14	15a	15a	15a	15a	15c	16	17a	17b

MULTIPRINT - MONACO

PRINCIPAUTE DE MONACO

BORDEREAU DE MAISON

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DE 2000

IMPRIME NUMERO **4**

MAIRIE DE MONACO

Cadre à remplir par l'agent recenseur :

Numéro du district de recensement

Numéro d'ordre de l'immeuble

DIRECTION DE L'EXPANSION ECONOMIQUE

DIVISION DES STATISTIQUES ET DES ETUDES ECONOMIQUES

BORDEREAU A REMPLIR PAR L'AGENT RECENSEUR

1. **Pour toute construction habitée, quelle que soit sa nature, quels que soient les matériaux utilisés,** y compris les immeubles vétustes.
2. **Pour toute construction à usage d'habitation, même sans occupant à l'époque du recensement** *(logements vacants et résidences secondaires),* à l'exception des immeubles en démolition ou déclarés insalubres.
3. **Pour tout ensemble de bâtiments administratifs, industriels ou commerciaux, même inhabités.**

Pour les cas particuliers, reportez-vous au **Manuel de l'agent recenseur.**

Adresse précise : n° _____ voie _____

Ne rien écrire dans ces grilles

NO

CV

Donnez toutes autres indications permettant de repérer l'immeuble : _____

LISTE DES LOGEMENTS D'HABITATION

- **Utilisez une ligne pour chaque logement d'habitation faisant l'objet d'une feuille de logement** *(classez les feuilles de logement de l'immeuble à l'intérieur du bordereau dans l'ordre de la liste ci-dessous).* S'il n'y a aucun logement d'habitation dans l'immeuble, inscrivez "néant" sur la première ligne.
- **N'inscrivez pas les locaux occupés par des ménages collectifs.**

Nombre de *(d'après la colonne 4 ci-dessous)*

- **résidences principales** _____
- **logements vacants** _____
- **résidences secondaires** _____
- **résidences sans réponse** _____

Nombre total de logements d'habitation _____

NL

Numéro du logement 1	Localisation dans l'immeuble *(escalier, étage, situation sur le palier, numéro du logement ou de la chambre, etc.)* 2	NOM DE L'OCCUPANT 3	Catégorie de logement *(1 à 4)* ; voir case CL sur la FL 4	Nombre d'imprimés n° 2 recueillis 5
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				

Suite de la liste : page 2.

Total
- **partiel** *(à reporter en haut de la page 2)* _____
- **général** ..... _____

LISTE DES LOGEMENTS D'HABITATION *(Suite de la page 1)*

A remplir par l'agent recenseur

Numéro du logement 1	Localisation dans l'immeuble *(escalier, étage, situation sur le palier, numéro du logement ou de la chambre, etc.)* 2	NOM DE L'OCCUPANT 3	Catégorie de logement *(1 à 4)* ; voir case CL sur la FL 4	Nombre d'imprimés n° 2 recueillis 5
		Report du total partiel de la page 1		
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				

Total
- **partiel** *(à reporter en haut de la page 3)*
- **général** *(à reporter page 1 du premier bordereau)* . . . . . .

A remplir par l'agent recenseur

Numéro du logement 1	Localisation dans l'immeuble *(escalier, étage, situation sur le palier, numéro du logement ou de la chambre, etc.)* 2	NOM DE L'OCCUPANT 3	Catégorie de logement *(1 à 4)* ; voir case CL sur la FL 4	Nombre d'imprimés n° 2 recueillis 5
		Report du total partiel de la page 2		
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				
68				
69				

S'il y a plus de 69 logements, utilisez un autre bordereau comme intercalaire, en lui donnant le même numéro d'immeuble qu'au premier.

Total
- **partiel** *(à reporter page 2 de l'intercalaire suivant, s'il y a lieu)* .....
- **général** *(à remplir sur le dernier bordereau de l'immeuble et à reporter page 1 du premier bordereau)* .....

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

① TYPE D'IMMEUBLE

- Maison ou immeuble collectif entièrement ou principalement utilisé pour l'habitation ..... ☐ 1
- Villa individuelle ..... ☐ 2
- Meublé ..... ☐ 3
- Hôtel ..... ☐ 4
- Immeuble principalement à usage { industriel ..... ☐ 5 / commercial ..... ☐ 6 / administratif ou public ☐ 7

un tel immeuble peut comprendre un ou plusieurs logements d'habitation pour personnel logé (c'est souvent le cas du directeur, du concierge, etc.)

Précisez la nature exacte de l'immeuble :

.....

Exemple : (5) Usine, atelier, magasin, dépôt.
(6) Magasin, dépôt, banque, immeuble aménagé en bureaux.
(7) Hôpital, clinique, asile.
Ecole, internat, collège.
Immeuble administratif, mairie, caserne, gare, musée, église, stade, etc.

Parking ..... ☐ 8

Si vous hésitez sur un cas particulier, décrivez-le :

.....

.....

② MATERIAUX DOMINANTS

- Maçonnerie traditionnelle ☐ 1
- Béton ☐ 2

③ ANNEE D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION

Si les différentes parties ne sont pas de la même époque, indiquez l'année d'achèvement de la partie habitée, ou de la partie habitée la plus importante. En cas de reconstruction ou de surélévation, indiquez l'année de la reconstruction ou de la surélévation.

- Avant 1871 1 ☐
- de 1871 à 1914 2 ☐
- de 1915 à 1948 3 ☐
- de 1949 à 1961 4 ☐
- de 1962 à 1967 5 ☐
- de 1968 à 1974 6 ☐
- de 1975 à 1981 7 ☐
- de 1982 à 1989 8 ☐
- de 1990 ou après 9 ☐

} Dans ce cas, précisez l'année d'achèvement _____

④ ACCES A VOTRE IMMEUBLE :

Gardien ☐ 1
Interphone ☐ 2
Digicode ☐ 3
Autre ☐ 4

⑤ NOMBRE D'ETAGES : ➲

Y compris les étages mansardés habitables. Ne comptez pas les caves ; le rez-de-chaussée surélevé est assimilé à un rez-de-chaussée ordinaire, mais l'entresol compte pour un étage.

S'il y a plusieurs corps de bâtiment, indiquez le nombre d'étages du corps de bâtiment le plus élevé.

⑥ ASCENSEUR

Combien d'ascenseurs y-a-t'il dans l'immeuble ?

0 ☐ 2 ☐
1 ☐ 3 ou plus ☐

⑦ GAZ

L'immeuble est-il raccordé à un réseau OUI ☐ 1
NON ☐ 0

⑧ CHAUFFAGE CENTRAL

Pour les villas individuelles disposant du chauffage central, cochez la case 3.

- Chauffage urbain ☐ 1
- Chauffage collectif pour un groupe d'immeubles ☐ 2
- Installation collective de chauffage central propre à l'immeuble ou à la maison ☐ 3
- Immeuble ou maison sans installation collective de chauffage central ☐ 4

Si vous avez marqué la case 2 ou la case 3, cochez le combustible utilisé

Mazout (fuel) ☐ 1
Gaz ☐ 2
Electricité ☐ 3
Autre ☐ 4
Précisez : .....

⑨ GARAGES

1. Y a-t-il un parking public dans l'immeuble ?
   Si oui, indiquez sa capacité : ..... voitures.
2. Y a-t-il un parking privé dans l'immeuble ?
   Si oui, indiquez sa capacité : ..... voitures.

Ne rien écrire dans les grilles ci-dessous

NLE	T	MD	A	AI	ET	ASC	GL	CH	GPU	GPR
	1	2	3. 3_2	4	5	6	7	8	9.	9_2

MAIRIE DE MONACO	RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO 14 JUIN - 31 JUILLET 2000	DIRECTION DE L'EXPANSION ECONOMIQUE *Division des Statistiques et des Etudes Economiques*

I - POURQUOI LE RECENSEMENT ?

Le recensement général de la population est une opération à laquelle procèdent régulièrement tous les pays. Il a pour but de déterminer le nombre d'habitants, de connaître la répartition de la population selon l'âge, la profession, la branche d'activité, d'analyser les migrations, la composition et l'équipement des immeubles et logement, etc. Ces informations sont indispensables à l'étude de tout problème démographique, économique ou social dans le cadre national.

Prescrit par l'Arrêté Ministériel **n°2000-72 du 23 février 2000,** le recensement général de 2000 est **obligatoire** pour toutes les personnes ayant leur résidence principale à Monaco.

Le secret statistique garantit que les renseignements individuels figurant sur les questionnaires du recensement ne peuvent faire l'objet d'une communication de la part des Services dépositaires. Ils ne peuvent pas non plus être utilisés à des fins d'ordre fiscal ou pour un contrôle administratif quelconque.
La loi 1165 du 23 /12/1993 réglementant le traitement des informations nominatives, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées, un droit d'accès et de rectification pour les données qui les concernent.

II - QUI PROCEDE AU RECENSEMENT ?

Des agents recenseurs répartis par district sont spécialement prévus pour vous aider à remplir les formulaires et nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil pour faciliter leur mission.

L'agent sera muni d'une carte officielle d'accréditation, délivrée par la Mairie, que vous devrez exiger.

A partir du 14 juin, l'agent recenseur passera à votre domicile. Il remettra les documents spécialement prévus à votre intention.

S'associer au travail des agents recenseurs avec application est un devoir civique de la plus haute importance qui n'impose à chacun que peu de contraintes. C'est pourquoi la Mairie et la Direction de l'Expansion Economique comptent sur votre participation et vous remercient par avance de l'aide que vous apporterez aux agents recenseurs.

.../...

III - COMMENT REMPLIR LES IMPRIMES ?

Avant de répondre à une question, lisez soigneusement les explications correspondantes. En cas de difficulté, adressez-vous à l'agent recenseur. Pour certaines questions, des petites cases ont été prévues pour votre réponse ; mettez alors clairement une croix dans celle qui correspond à votre cas. Par exemple, à la question 3 du bulletin individuel, un homme répondra :

SEXE	Masculin	☑ 1
	Féminin	☐ 2

Pour toutes demandes de renseignements un numéro vert est à votre disposition (appel gratuit) :

8000 2000

(de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi)

IV - COMMENT RETOURNER LES IMPRIMES ?

Plusieurs possibilités vous sont offertes :

- Retour par voie postale en utilisant l'enveloppe remise à cet effet : **cas général,**

Eventuellement :

- Dépôt chez votre concierge ou chez votre gardien d'immeuble,
- Dépôt direct à la Direction de l'Expansion Economique : 9, rue du Gabian à Fontvieille.
- Ramassage à votre domicile par l'agent recenseur, à votre convenance et sur rendez-vous.

En observant ces quelques recommandations et en suivant les indications qui vous seront fournies par l'agent recenseur, vous faciliterez le travail de la Direction de l'Expansion Economique (D.E.E.) et de sa Division des Statistiques et des Etudes Economiques (D.S.E.E.) qui vous remercient.

MULTIPRINT - MONACO

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

du 14 juin au 31 juillet 2000

Le Maire porte à la connaissance de la population de la Principauté qu'en application de l'Arrêté Ministériel n° 2000-72 du 23 février 2000 paru au Journal de Monaco du 25 février 2000, il sera procédé, du 14 juin au 31 juillet 2000, au recensement général de la population.

Ce recensement est obligatoire pour toutes les personnes qui résident à Monaco.

Des agents recenseurs répartis par district sont spécialement habilités pour vous aider à remplir les formulaires et nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil pour faciliter leur mission.

L'agent sera muni d'une carte officielle d'accréditation, délivrée par la Mairie, que vous devrez exiger.

A partir du 14 juin, l'agent recenseur passera une première fois à votre domicile pour vous remettre les documents que vous devrez remplir.

Une seconde visite sera fixée ultérieurement pour le ramassage de ces imprimés remplis par chaque famille.

Dans le cas où l'agent recenseur ne pourrait vous joindre pour récupérer les questionnaires, vous pourrez les remettre au concierge de votre immeuble ou les expédier dans l'enveloppe prévue à cet effet, à l'adresse y figurant.

* * *

Le recensement est uniquement destiné à établir une documentation statistique indispensable à l'étude des problèmes démographiques, sociaux et économiques intéressant la Principauté. S'y associer avec application est un devoir civique de la plus haute importance et n'impose à chacun que peu de contrainte. C'est pourquoi le Maire et la Direction de l'Expansion Economique comptent sur votre participation et vous remercient par avance de l'aide que vous apporterez aux agents recenseurs.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à vous adresser au Bureau du Recensement, Direction de l'Expansion Economique, Division des Statistiques, 9, rue du Gabian à Monaco, N° Tél. 8000 2000.

Anne-Marie CAMPORA

PRINCIPAUTE DE MONACO

MAIRIE DE MONACO

DIRECTION DE L'EXPANSION ECONOMIQUE
DIVISION DES STATISTIQUES
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 2000

NOTICE POUR LES AGENTS IMMOBILIERS, LES GERANTS, LES INTENDANTS, LES CONCIERGES ET LES GARDIENS D'IMMEUBLES

En application de l'Arrêté Ministériel n° 2000-72 du 23 février 2000, "Journal de Monaco" du 25 février 2000, il sera procédé du 14 juin au 31 juillet 2000 au recensement général de la population.

Ce recensement est OBLIGATOIRE pour toutes les personnes ayant leur résidence principale à Monaco.

Le recensement sera réalisé sous la responsabilité du Maire, avec le concours technique du Service de la Direction de l'Expansion Economique, par l'intermédiaire d'agents recenseurs spécialement désignés par lui.

L'arrêté Ministériel ci-dessus mentionné VOUS FAIT OBLIGATION de bien vouloir apporter toute l'aide possible à l'agent recenseur pour l'exécution de sa mission.

TOURNEE DE L'AGENT RECENSEUR

L'agent recenseur commencera sa tournée le 14 juin.

Il sera porteur d'une carte officielle délivrée par la Mairie ; vous devrez exiger qu'il vous la montre si nécessaire.

Il vous demandera en outre d'apposer de façon évidente un avis destiné à avertir les habitants de l'immeuble de son passage.

LISTE DES LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE

L'agent recenseur doit vérifier, avant la distribution des imprimés, la liste des logements de l'immeuble, leur emplacement exact (escalier, étage, situation sur le palier), le nom de l'occupant (chef de ménage) il doit connaître également le nombre d'occupants de chaque logement.

Veuillez aider l'agent recenseur à vérifier cette liste en lui indiquant notamment :

- Les logements effectivement occupés ;
- Les logements vacants (sans occupant) disponibles ou non pour la vente ou la location ;
- Les logements habités occasionnellement (résidences secondaires) ;
- Les parties de l'immeuble qui ne sont pas normalement destinées à loger un famille mais qui sont cependant louées ou sous louées (par exemple les chambres de domestiques occupées par de jeunes ménages, des personnes vivant seules, etc. ..).

T.S.V.P.

DISTRIBUTION DES IMPRIMES A REMPLIR

L'agent recenseur doit remettre dans chaque immeuble :

- Une FEUILLE DE LOGEMENT (imprimé n° 1) dont il aura au préalable rempli la première page ;
- Autant de BULLETINS INDIVIDUELS (imprimés n° 2) qu'il y a d'occupants dans le logement.

Au cas où il ne pourrait pas joindre lui-même certains habitants, il vous priera de leur remettre ces documents que vous devrez ensuite récupérer.

Il vous confiera, en outre, un certain nombre d'imprimés supplémentaires en cas de besoin.

COLLECTE DES IMPRIMES REMPLIS

L'agent recenseur collectera les questionnaires remplis. Au cas où il ne pourrait pas joindre certains habitants, ceux-ci pourront rendre leurs questionnaires dans une enveloppe pré-affranchie destinée à cet effet.

VERIFICATION DES IMPRIMES

C'est l'agent recenseur qui est responsable de la collecte des imprimés.

Il vous est demandé de l'aider.

C'est à l'agent recenseur qu'il incombe de vérifier si les bulletins ont été correctement remplis, et, en cas de besoin, de les corriger et de les compléter avec votre aide.

Si une personne vous demande des explications sur la manière de répondre à telle ou telle question, indiquez la à l'agent recenseur qui ira lui-même lui donner les explications nécessaires.

Si une personne refuse de remplir les imprimés, après lui avoir fait observer que cette opération est OBLIGATOIRE, vous devrez en informer l'agent recenseur.

LE RECENSEMENT EST UNIQUEMENT DESTINE A FOURNIR UNE DOCUMENTATION STATISTIQUE INDISPENSABLE A L'ETUDE DES PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES ECONOMIQUES ET SOCIAUX. IL NE PEUT CAUSER UN PREJUDICE AUX HABITANTS.

SA REUSSITE EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE ; L'AIDE QUE VOUS APPORTEREZ AUX AGENTS RECENSEURS SERA TRES APPRECIEE DE LA MAIRIE ET DE LA DIRECTION DE L'EXPANSION ECONOMIQUE QUI VOUS EN REMERCIENT BIEN VIVEMENT A L'AVANCE.

EN CAS DE DIFFICULTES, ADRESSEZ-VOUS A LA DIRECTION DE L'EXPANSION ECONOMIQUE - DIVISION DES STATISTIQUES ET DES ETUDES ECONOMIQUES (local : 9, rue du Gabian - Fontvieille - Monaco). Tél. : n° vert 8000 2000 (9H-12H et 14H-18H du Lundi au Vendredi).

MULTIPRINT - MONACO